

SEANCE DU 10 MARS 2016

L'an deux mil seize, le dix mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jacques BINET, Maire.

Présents : MM. BINET, DELAMARE, MARGOT, Mmes REMMEAU, DESTRUEL, GUIDEMANN, MM. GOLFRIN, JOUBERT, GALIEN et PETIT

Absente excusée : Mme LEREFAIT

Secrétaire de séance : Mme DESTRUEL

Lecture est donnée du procès-verbal de la dernière séance lequel est approuvé à l'unanimité

N° 03/2016 : Réalisation d'un emprunt

Le Conseil Municipal par délibération du 12 novembre 2014 a décidé la réalisation de l'extension de la cuisine de la Maison des Associations. Le coût total de ce projet est estimé à 120 000 €. Le montant total des subventions obtenues est de 36 057 €, l'autofinancement sera de 23 943 €.

Le Conseil Municipal :

- considère qu'il y a lieu de recourir à un emprunt de 60 000 € pour financer ces travaux,
- après avoir étudié les différentes offres de prêts présentées, décide de retenir l'offre du Crédit Agricole qui propose un taux de 1,77 % pour une durée de prêt sur 15 ans avec une annuité de 4589,56 €,
- décide d'inscrire cette dette au budget primitif 2016
- autorise Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt ou tout autre document concernant cette affaire.

N°04/2016 : Révision des tarifs de location de la Maison des Associations

Le Conseil Municipal décide de fixer comme suit les tarifs de location de Maison des Associations à compter du 1er juillet 2016 :

	Habitants de la commune	Hors commune
Réunion et vin d'honneur	120,00 €	200,00 €
Une journée	180,00 €	250,00 €
Week-end	300,00 €	400,00 €

Ces tarifs comprennent les charges relatives aux consommations d'eau, de gaz et d'électricité.

Une caution de 400 € sera demandée.

N°05/2016 : Subventions 2016

Le Conseil Municipal décide d'accorder aux associations les subventions suivantes :

Nom de l'association	Montant versé
Comité des fêtes de La Haye de Routot	1900
Roumois Terres Vivantes en Normandie	1900
Club « Les Millénaires »	950
Amis des Ifs	980
SARS Appeville Annebault	287

ACPG-CATM	140
Confrérie de Charité La Haye de Routot	240
Amis des Monuments et Sites de l'Eure	50
Image 27	240
Restaurants du Coeur	200
Association ARBRES	45
Comité de Jumelage Europe et Roumois	144
Ecole des Jeunes Sapeurs-Pompiers	150
Divers	600

Montant total : 7826 €

Les séjours neige organisés par les écoles de Routot et Hauville seront subventionnés à hauteur de 90 € par enfant, les sommes pourront être versées directement aux familles ou à la coopérative scolaire ou la mairie organisatrice.

N°6/2016 : Commune de Routot – Participation aux dépenses scolaires

Monsieur le Maire donne lecture de la délibération du Conseil Municipal de Routot fixant le montant de la participation des communes aux dépenses scolaires de l'année 2015/2016.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition pour un montant de 350 € par enfant.

Questions diverses

Les barrières positionnées près de la Maison des Associations pendant les travaux seront déplacées lors de la fête de l'Ortie afin de permettre l'accès aux toilettes.

Monsieur MARGOT donne le compte-rendu des réunions qui ont eu lieu concernant la fusion des communes.